

ADHEREZ AUJOURD'HUI JUSQU'AU
31/12/2027
Adhésion 2026 à 10€

BULLETIN D'ADHESION 2026/27

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

GERANT / P.D.G. (*) (Nom et prénom) :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

DATE DE CREATION :/...../.....

ADRESSE :

TELEPHONE :

PORTABLE :

CODE APE :

CODE IDCC DE BRANCHE : 3043

EMAIL 1
EMAIL 2
EMAIL 3
EMAIL 4

Vous pouvez nous indiquer plusieurs adresses emails si vous souhaitez que plusieurs de vos services reçoivent les informations. Toutes les circulaires et invitations vous sont adressées par mail - **Merçi de nous contacter si vous constatez des problèmes de réception (vous devez recevoir au minimum un envoi par semaine)**

N° REGISTRE DU COMMERCE ou DES METIERS (*) :

N° SIRET :

N° SIREN :

Cochez en cas de :

☐ Etablissements multiples : indiquer pour chacun leur SIRET+ SIREN+ adresses des établissements

☐ Adhésions groupées (pour les sociétés mères ayant souscrit une adhésion pour le compte de ses filiales)

et joindre le bulletin d'adhésion renseigné et le montant de 110€ pour ces autres sociétés filiales

CAPITAL : €

NOMBRE DE SALAIRES (ETP au cours du mois précédant l'adhésion) :

CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 :€

FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE (*) :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE A LA COMPAGNIE

N° de POLICE :



DOCUMENTS A RENVoyer PAR COURRIER

- ♦ **EXTRAIT DE KBIS OU RC**
- ♦ **REGLEMENT**
- ♦ **ATTESTATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE RC**

Nous vous informons que vos données personnelles (téléphoniques, postales et électroniques) pourront être utilisées par la FEPSE ainsi que ses partenaires dans le cadre de votre adhésion ainsi qu'à des fins d'information (newsletters, actualités par mailings). Les données collectées sont nécessaires pour remplir les finalités décrites ci-dessus et la FEPSE ainsi que ses partenaires s'engagent à respecter la confidentialité de ces données. Vos données sont conservées pendant la durée de votre adhésion et durant 12 mois suivant la fin de votre adhésion. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer ou limiter le traitement des données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à la FEPSE à l'adresse suivante : contact@fep-sud-est.com ou à notre adresse postale. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

L'entreprise adhérente s'engage à signaler tout changement de sa situation à la FEP SUD EST.

L'adhésion se fait pour l'année civile, et est renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vous pouvez nous faire part de votre souhait de résilier votre adhésion en nous écrivant en RAR 1 mois avant le 1^{er} janvier de l'année où vous souhaitez résilier

Les groupes ou les gérants à sociétés multiples doivent faire adhérer à la FEPSE l'ensemble de leurs sociétés basées sur le territoire de la FEPSE. Dans ce cas-là, l'entreprise réalisant le chiffre d'affaires le plus important cotise sur un calcul ordinaire de sa cotisation. Les autres entreprises adhéreront sur la base du forfait minimum habituellement réservé aux TPE, sans que soit pris en compte leur chiffre d'affaires »

DATE / CACHET DE L'ENTREPRISE
NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE

COTISATION 2026/27

CHIFFRE D’AFFAIRES HORS TAXES 2025 : €.

VOTRE COTISATION EST CALCULEE A PARTIR DE VOTRE CHIFFRE D’AFFAIRES HORS TAXES

DEUX CALCULS POSSIBLES EN FONCTION DE VOTRE CA

1	VOTRE CHIFFRE D’AFFAIRES ANNUEL HT (CA) EST INFERIEUR OU EGAL A 100 000 €, VOUS AVEZ MOINS DE 10 SALARIES ET VOTRE SOCIETE EXISTE DEPUIS MOINS D’UN AN
UNE COTISATION TOTALE POUR L’ANNEE 2027	
Cotisation FEP SUD EST	170 €

2	VOTRE CHIFFRE D’AFFAIRES ANNUEL HT (CA) EST INFERIEUR OU EGAL A 229 000 €
UNE COTISATION TOTALE POUR L’ANNEE 2027	
Cotisation FEP SUD EST	350 €

3	VOTRE CHIFFRE D’AFFAIRES HT (CA) EST SUPERIEUR A 229 000 €
A - COTISATION FIXE ⇒ 170 €	
	 €
B - COTISATION PROPORTIONNELLE ⇒ CA annuel H.T. compris entre 229 000 € et 763 000 €	
CA total [.....] x 0,115%	 €.
.....	
⇒ CA annuel H.T. compris entre 763 001 € et 10 680 000 €	
CA total [.....] x 0,108%	 €.
.....	
⇒ CA annuel H.T. supérieur à 10 680 000 € (nous consulter)	
.....	
V/COTISATION POUR L’ANNEE 2027 (Total A + Total B) →	
	 €.

TOTAL A REGLER : 10€ pour 2026 + Cotisation 2027 = _____

Règlement :

- ☐ De préférence par prélèvement bancaire en 1, 2 ou 4 fois (joindre un RIB et l'autorisation de prélèvement avec le choix de nombre de prélèvements)
 - ☐ Par chèque à l'ordre de la FEP SE.
 - ☐ Par virement bancaire sur le compte FEPSE
- IBAN : FR84 1336 9000 0400 3740 7991 J19 - BIC : BMMMFR2A**

*Cotisation déductible de vos charges dans le cadre des frais de gestion. D. Adm 4 C-429 n°2, 30/10/97.
L'adhésion est soumise à l'avis du conseil d'administration.*

8 rue John Maynard Keynes – 13013 MARSEILLE
TEL : 06 58 36 85 86 ou 04 91 11 70 90. adh@fep-sud-est.com